

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

### L'ATTRIBUTION DES ITINÉRAIRES AU CANADA ET AUX É.-U.—LA RAISON D'ÊTRE DE LA PROPORTION

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports, au sujet de sa déclaration à la presse hier, sur l'accord entre le Canada et les États-Unis relativement à de nouveaux parcours aériens. Pourrait-il nous dire quelle est la raison d'être de la proportion établie selon laquelle les États-Unis ont trois routes chaque fois que le Canada en a deux?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que l'on puisse raisonner ainsi, car il faut tenir compte des routes terrestres et des centres importants de population et le fait d'ajouter simplement le nombre des parcours donnerait une impression tout à fait fautive de la situation.

### LE PARTAGE DES ITINÉRAIRES ENTRE AIR CANADA ET LES COMPAGNIES PRIVÉES

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre. Comme Air Canada est une compagnie aérienne de l'État, peut-il assurer à la Chambre qu'une bonne part de ces nouvelles routes seront accordées à Air Canada plutôt qu'au Canadien Pacifique et aux autres compagnies aériennes privées?

**M. l'Orateur:** La parole est au député de Vegreville.

### LA POLITIQUE INTÉRIEURE ET LA POLITIQUE GLOBALE

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Étant donné les répercussions qu'aura la déclaration que le ministre a faite au sujet des liaisons aériennes entre les États-Unis et le Canada et, espérons-le, ses effets sur l'industrie aéronautique au Canada, peut-il dire à la Chambre si le gouvernement annoncera une nouvelle politique intérieure touchant le transport aérien et quand nous pouvons espérer entendre la déclaration tant attendue sur la politique aérienne globale dont il a parlé à la chambre à maintes reprises?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur je suis impatient de faire cette déclaration et j'espère que ce sera avant longtemps.

**M. Benjamin:** Ici même, à la Chambre?

**M. Marchand (Langelier):** Oui, je le ferai à la Chambre si celle-ci est prête à l'accepter.

**M. Mazankowski:** J'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député invoque le Règlement. J'exhorte les députés à collaborer avec la présidence afin de permettre au plus grand nombre possible de députés de poser des questions en faisant le moins possible de rappels au Règlement et en soulevant le moins souvent possible la question de privilège.

**M. Mazankowski:** Si j'invoque le Règlement c'est en vue d'obtenir des éclaircissements. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement envisage de formuler une nouvelle politique aérienne intérieure portant entre autres sur l'attribution de liaisons à CP Air et à Air Canada?

## Questions orales

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député reconnaîtra qu'il ne s'agit guère d'un rappel au Règlement. Il a posé une question supplémentaire. Il vaudrait peut-être mieux que la présidence autorise le ministre à répondre, après quoi elle accordera la parole au représentant de Crowfoot. Une fois de plus, je rappelle aux députés qu'il n'est pas tout à fait conforme au Règlement de poser des questions sous le semblant de rappels au Règlement. La question ayant été posée, le ministre aura toutefois l'occasion de répondre.

**M. Marchand (Langelier):** Monsieur l'Orateur, nous avons actuellement une politique relative à l'aviation civile à l'intérieur du Canada. On la connaît. Je ne pense pas que nous ayons l'intention de la modifier. En ce qui concerne l'attribution de liaisons aux compagnies aériennes, on sera fixé dès que l'accord sera ratifié par les deux gouvernements.

### LE PROJET DE MAJORATION DES DROITS D'ATTERRISSAGE POUR LES PETITS AVIONS—LE RÉEXAMEN DE LA QUESTION

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne les droits d'atterrissage et les autorisations d'atterrir au Canada pour les petits avions. Si j'ai bien compris, le 1<sup>er</sup> octobre, le ministère va augmenter les droits d'atterrissage pour les petits avions au Canada. Son ministère a-t-il réexaminé cette décision et va-t-il maintenant la changer ou réduire les droits d'atterrissage pour les petits appareils?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je pense avoir déjà répondu à cette question à la Chambre et ma réponse sera à peu près la même. Nous avons reçu de nombreuses instances au sujet de ces droits. Nous réexaminons actuellement toute cette question et nous établirons une politique d'ici le 1<sup>er</sup> octobre.

\* \* \*

[Français]

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

### L'AIDE AUX PERSONNES ENTRE 60 ET 65 ANS QUI NE PEUVENT TROUVER UN EMPLOI—L'ATTITUDE DU MINISTRE

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné que des milliers de citoyens dont l'âge varie entre 60 et 65 ans éprouvent d'énormes difficultés à trouver un emploi, le ministre a-t-il l'intention de présenter un projet de loi spécial destiné à venir en aide à ces personnes?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, ce sujet a été traité dans le document de travail déposé à la Chambre le 18 avril dernier. Il fait présentement l'objet de discussions avec les provinces.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** La présidence accordera la parole au député de Regina-Lake Centre qui désire poser une question supplémentaire, puis ce sera le tour du député de York-Sunbury.